

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 3 juin 2020

La Métropole Européenne de Lille s'engage avec l'Etat Dans la rénovation des résidences étudiantes de la Cité Scientifique de Villeneuve d'Ascq

A l'occasion de sa visite à Lille la semaine dernière, Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille, ont échangé sur la situation des résidences étudiantes de la Cité Scientifique à Villeneuve d'Ascq.

En dépit du programme de rénovation engagé ces dernières années et qui est en cours, le Campus Cité Scientifique de l'Université de Lille compte encore quatre résidences étudiantes dites « traditionnelles » gérées par le CROUS de Lille dont la réhabilitation demeure à réaliser. Construites dans les années 60/70, ces résidences sont particulièrement vétustes. La crise sanitaire, la suspension des cours à l'université et le confinement des étudiants ont souligné cette situation inadmissible.

Ces quatre résidences font donc actuellement l'objet d'un projet de réhabilitation pour proposer des logements étudiants aux normes sanitaires et énergétiques. Il s'agit des bâtiments M et O de la résidence Bachelard ainsi que les bâtiments G et H de la résidence Boucher, soit un total de 600 logements pour un montant global de 24 millions d'euros.

Au terme de leur échange, et sur proposition de la Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la Métropole Européenne de Lille accompagnera l'Etat dans ce programme de rénovation **jusqu'à 12 millions d'euros sur cinq ans**.

Pour Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, « Les conditions d'accueil des étudiants au sein de la Cité scientifique ne sont plus acceptables et cela depuis trop longtemps. Ce programme de rénovation est indispensable pour garantir l'attractivité du site lillois et je me réjouis de ce partenariat avec la Métropole Européenne de Lille qui nous permettra de faire la démonstration que l'on peut soutenir aussi bien la relance de l'activité que le développement de la vie étudiante. Pendant trop longtemps, l'Etat a été le seul financeur de ce programme de rénovation nécessaire pour nos étudiants aussi je salue l'engagement inédit de la Métropole Européenne de Lille »

« Ces rénovations sont absolument indispensables pour l'attractivité de la métropole et de ses universités. Et avant tout pour les étudiants qui y vivent. Elles représentent aussi un important volume d'affaires pour les artisans et les entreprises du bâtiment à un moment où nous devons tout faire pour favoriser la reprise économique », indique Damien Castelain, Président de la Métropole Européenne de Lille. « C'est la raison pour laquelle la MEL prend ses responsabilités en inscrivant ce financement de 12M€ dans le cadre de son Plan de relance économique pour le territoire. »

Pour la Métropole Européenne de Lille, la mise aux normes énergétique de ces 600 logements participera d'une volonté globale de consacrer les investissements de son plan de relance aux projets participant d'une amélioration de la performance énergétique de l'habitat.